








Association *La Molineuvoise*

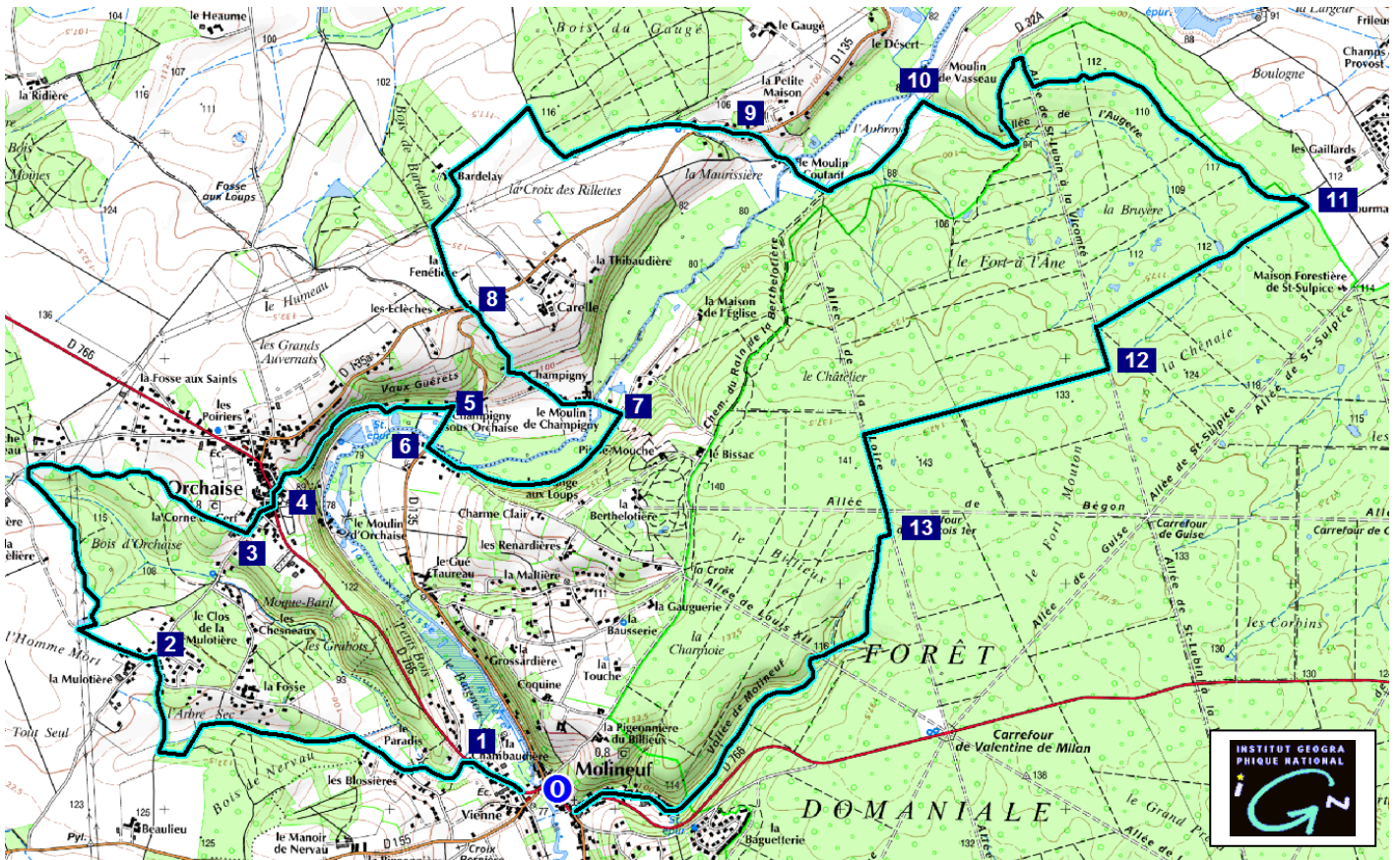
Siège social : mairie de MOLINEUF

Distance : **18,9 km**
Durée du parcours : **5H0**
Communes traversées : **Molineuf - Orchaie – Saint-Sulpice**

Fiche n°5
Avril 2014

| | | |
|-----------|--------|---|
| 0 | 0 | Partir de la place de la Mairie de Molineuf en direction du village d'Orchaie (RD.766) en marchant sur le trottoir gauche. |
| 1 | 0,3km | Au bout de 300m environ, emprunter à gauche un petit sentier qui part en contrebas de la route. A l'embranchement, prendre le sentier à droite et rejoindre la route dite « chemin des Blossières ». Tourner à droite sur la route et la suivre pendant 300m environ. Prendre le sentier assez large à gauche de la route. Le chemin monte le coteau durant 800m environ. A l'embranchement au sommet de la pente, prendre le sentier de droite. Au bout de 350m, le sentier rejoint une route. Continuer tout droit sur cette route jusqu'au carrefour comportant un abris-bus sur l'ilot central. |
| 2 | 2,8km | Contourner l'ilot central et prendre la petite route goudronnée en face. Au bout de 300m, prendre le sentier à droite avant une mare. Suivre le sentier pendant 800m en longeant un bois à droite et rejoindre une route goudronnée. Au carrefour, prendre à droite et emprunter le sentier qui part dans le prolongement de la route. Suivre le sentier qui passe le long d'un lotissement et rejoindre une route goudronnée. |
| 3 | 4,4km | Tourner à gauche sur la route et rejoindre la place de l'église d'Orchaie (attention..traversée de route importante). Immédiatement après la place, emprunter un petit chemin qui descend en pente assez raide. |
| 4 | 4,8km | Descendre le chemin pendant 100m environ et prendre à gauche un petit sentier  (GR.353A) .Suivre ce sentier et rejoindre une route goudronnée au bout d'une descente assez raide.. Tourner à gauche sur la route et la suivre pendant 300m jusqu'au carrefour. |
| 5 | 5,9km |  Suivre la route pendant 300m jusqu'au carrefour. Tourner à droite sur la route goudronnée (RD.135) et marcher pendant 200m jusqu'à un petit hameau (hameau d'Andillon). |
| 6 | 6,1km |  Prendre la route (chemin des Renardières) à gauche immédiatement après le pont sur la Cisse. Au bout de 150m, quitter le chemin et emprunter un petit sentier à gauche qui descend vers la Cisse. Suivre le sentier qui circule en pied de coteau pendant 850m jusqu'au hameau de Champigny. |
| 7 | 6,6km |  Tourner à gauche sur la route, traverser le pont sur la Cisse en face du moulin de Champigny (on quitte le GR) et continuer sur la route encore 200m. Là où la route fait un large virage à gauche, la quitter et emprunter un chemin de terre à droite entre un pâté de maisons et une plateforme de chantier. Monter le sentier jusqu'en haut du coteau et rejoindre une route goudronnée dans un carrefour. Traverser la route. |
| 8 | 7,9km | Prendre en face un chemin blanc qui part à droite dans le virage de la route. Marcher sur le chemin à travers champs jusqu'au croisement avec un autre chemin. Prendre à droite en longeant le bois. Passer devant le domaine « Bardelay » et continuer le chemin à travers champ. Au croisement suivant, prendre à droite et longer le bois. On rejoint une route goudronnée (RD.135) . Prendre à gauche en direction du hameau de Coutant. Continuer une cinquantaine de mètres environ. |
| 9 | 9,2km | Traverser la route et prendre à droite une petite route en direction du moulin Coutant..  Descendre jusqu'au moulin Coutant et continuer sur le chemin de terre jusqu'au pied de coteau. A cet endroit, tourner à gauche sur le chemin de terre qui longe le pied de coteau. Marcher sur le chemin durant 600m jusqu'à la fin d'un espace cultivé.. |
| 10 | 11,0km | Après l'espace cultivé, marcher quelques mètres et rentrer dans le bois de droite par un petit sentier (attention..ne pas aller jusqu'au moulin Vasseau). Suivre le sentier forestier qui remonte vers le haut du coteau jusqu'au croisement avec un autre sentier de forêt. Prendre le sentier de gauche et le suivre jusqu'à l'allée forestière de Saint Lubin à la Vicomé. Tourner à droite sur l'allée puis, au bout de 15.m, prendre un sentier à gauche. Rester sur le sentier pendant 1,5km. |

- | | | |
|-----------|--------|--|
| 11 | 13,6km | Turner à droite sur le sentier de forêt entre les sections 5 et 112. Le suivre pendant 1,1km jusqu'à l'allée forestière de Saint-Lubin à la Vicomté. Tourner à droite sur l'allée et marcher 200m. |
| 12 | 14,7km | Prendre à gauche un sentier entre les sections 60 et 61. Marcher 1,1km sur le sentier jusqu'à l'allée de la Loire (empierrée). Tourner à gauche sur l'allée. Traverser le carrefour François 1 ^{er} et continuer sur l'allée de la Loire durant 100m. |
| 13 | 16,6km | Suivre le sentier qui descend en fond de talweg. Continuer sur le sentier jusqu'au hameau de la vallée. Continuer sur la route et rejoindre la RD.766. Rejoindre la mairie en suivant la direction d'Orchaise-Herbault. |
| 0 | 18,9km | Arrivée |



Extrait de SCAN 25® - © IGN – 2014 Autorisation n° 40-12.06